

Informations Générales

Catégories Par Âge

Processus d'inscription

Soumettre Sa Musique

Dates Limites

Frais d'inscription Et Remboursements

Répertoire, Limites de Temps & Accessoires

CATÉGORIE PRÉ-COMPÉTITIVE

CATÉGORIE JUNIOR

CATÉGORIE SENIOR

Prix Régionaux

Sélection Pour la Finale du YAGP

Informations Générales

- Le YAGP est ouvert aux élèves danseurs de toutes nationalités, de 9 à 19 ans. Les élèves plus jeunes ou plus âgés sont autorisés à participer uniquement dans les catégories Ensemble ou Pas de Deux, tant que l'âge moyen des danseurs tombe entre 9 et 19 ans.
- L'âge d'un participant à la saison 2018 du YAGP est déterminé à partir de son âge au 1^{er} Janvier 2018.
- **Les danseurs professionnels ne sont pas autorisés à participer au YAGP.** Le YAGP définit un danseur professionnel comme quiconque ayant un emploi à temps-plein en tant que danseur au sein d'une compagnie professionnelle, avec un contrat annuel engageant le danseur pour au moins 26 semaines par an. Cela inclut les danseurs qui ne sont pas actuellement employés, mais ont déjà eu un tel contrat par le passé.
- Nous encourageons les participants au YAGP, les parents, ainsi que les enseignants, à consulter le site internet du YAGP <http://www.yagp.org>, et à SUIVRE LE YAGP SUR FACEBOOK ET TWITTER pour obtenir les dernières informations d'inscription ainsi que d'autres mises à jour.
- Les danseurs peuvent participer à la compétition en tant que solistes, partie d'un Ensemble ou d'un Pas de Deux, ou n'importe quelle combinaison de ces catégories.
- Les participants à la compétition peuvent soit représenter une école, être danseur indépendant non affilié à une école, ou encore être danseur indépendant affilié à une école.
- Les participants sont libres de s'inscrire à plusieurs Semi-Finales (sous réserve de disponibilité de places pour chaque compétition).
- Afin d'être autorisés à concourir dans la catégorie Ballet Classique pour quelque Semi-Finale que ce soit, les danseurs doivent sélectionner leur(s) variation(s) dans la Liste du Répertoire Classique autorisée (voir ci-dessous, et merci de **prendre en compte les restrictions d'âge sur les variations**). **Il est de la responsabilité des participants d'obtenir la permission d'utiliser une chorégraphie** pour toutes les variations pouvant le nécessiter.
- Les élèves sont autorisés à effectuer plus d'une variation, cependant le YAGP se réserve le droit de restreindre le nombre de variations qu'un élève peut effectuer, le nombre d'évènements auxquels un élève se présente, ou de décliner toute inscription, à la discrétion du YAGP.
- Tous les participants solistes dans les catégories Junior et Senior peuvent faire le choix de participer dans une ou deux des catégories suivantes :
 - Ballet Classique : les variations doivent être choisies dans la Liste du Répertoire Classique ci-dessous.
 - Contemporain / Libre : cette catégorie inclut toute variation « libre » qui n'est pas tirée de la Liste du Répertoire Classique, et qui présente un aspect différent de la compétence et de la polyvalence du participant en tant que danseur.

VEUILLEZ NOTER : Pour être admissible en finale, chaque participant doit effectuer au moins une variation Classique tirée de la Liste du Répertoire Classique fournie par le YAGP.

- Les participants souhaitant effectuer un Pas de Deux de la Liste du Répertoire Classique peuvent uniquement danser l'adagio et la coda.
- Les participants précompétitifs sont limités à la Liste du Répertoire Classique spécifique à la catégorie précompétitive. Le règlement du YAGP permet aux enseignants des participants précompétitifs d'apporter de légers changements à la variation classique originale, ceci afin d'accommoder le niveau technique spécifique de l'élève. Si des modifications importantes sont apportées à une variation classique, ou si une œuvre originale est chorégraphiée pour l'élève, cette variation sera alors considérée comme une entrée de la catégorie « Contemporain / Libre ».
VEUILLEZ NOTER : Les participants précompétitifs de 10 ans et moins sont fortement encouragés à participer en demi-pointe.
- Les Master Classes avec les membres du jury du YAGP et les professeurs font partie intégrante de l'expérience YAGP, et de la mission éducative du YAGP. Bien que **la participation ne soit pas obligatoire**, nous encourageons vivement tous les participants à profiter pleinement de ce précieux aspect de l'expérience YAGP. **Les Master Classes sont comprises dans les frais d'inscription.** La présence n'y est pas obligatoire et n'affectera ni le score d'un participant ni son statut auprès du YAGP.
- Il n'est pas permis aux parents d'observer les Master Classes, en raison des contraintes d'espace dans les studios.
- À la demande des nombreuses administrations des installations de théâtre, et afin de respecter les règlements sur le code du feu et les considérations de sécurité, un maximum de 2 représentants par école (y compris les enseignants et les directeurs d'écoles / de studios) sont autorisés en coulisses – **UNIQUEMENT DURANT LES OPEN STAGE ! Aucune exception ne sera faite.**
- Le YAGP se réserve le droit d'effectuer des enregistrements photo et / ou vidéo à tout moment durant tout évènement YAGP. Cela comprend, mais sans s'y limiter, les enregistrements de Master Classes, les répétitions ou les représentations des participants durant les compétitions, ou toutes activités dans le hall d'entrée ou les coulisses. En participant, les participants et leurs parents et / ou tuteurs légaux donnent leur autorisation expresse au YAGP de réaliser tout enregistrement photo / vidéo à tout moment. De plus, en participant au YAGP, les participants et leurs parents et/ou tuteurs légaux donnent au YAGP leur autorisation expresse d'utiliser ces enregistrements photo / vidéo (y compris ceux incluant leur nom ou leur ressemblance) pour les fins promotionnelles du YAGP (y compris toutes utilisations imprimées, en ligne, ou sur les médias sociaux).

Catégories par Âge

- **Catégorie Senior** : 15 - 19 ans
(Né entre le 2 Janvier 1998 et le 1^{er} Janvier 2003)
- **Catégorie Junior** : 12 - 14 ans
(Né entre le 2 Janvier 2003 et le 1^{er} Janvier 2006)
- **Catégorie Précompétitive** : 9 - 11 ans
(Né entre le 2 Janvier 2006 et le 1^{er} Janvier 2009)

Processus d'inscription

Pour postuler aux **Semi-Finales régionales** ou à la **Finale**, les participants doivent s'inscrire en ligne sur le site internet du YAGP <http://www.yagp.org>

- Pour créer un NOUVEAU COMPTE dans le système d'enregistrement du YAGP, veuillez suivre ces instructions étape par étape sur la manière d'effectuer correctement l'inscription : [Instructions d'inscription](#)
- Les participants souhaitant créer un nouveau compte pour s'inscrire individuellement - et souhaitent pouvoir lier leur compte au compte de leur école - doivent tout d'abord être inscrits par leur école, et recevoir de leur école le numéro identifiant à 36 chiffres.
- **POUR TOUS LES COMPTES « ÉCOLE » EXISTANTS** : Si une école a créé un Nom d'utilisateur et un Mot de passe pour un participant, ce participant DOIT utiliser le même Nom d'utilisateur et Mot de passe.
- Les participants ayant créé un compte d'inscription pour participer à la saison 2017 du YAGP peuvent utiliser ce même compte pour s'inscrire et participer à la saison 2018 d YAGP.
- Pour les comptes nouveaux et déjà existants, afin d'être correctement enregistrés comme représentant leur école, les participants doivent obtenir des dirigeants de l'école l'identifiant à 36 chiffres correspondant à cette école. Le fait de ne pas utiliser cet identifiant peut entraîner la possibilité de ne pas relier l'inscription du danseur individuel à son école.
- Une fois l'inscription terminée et toutes les entrées ajoutées à l'enregistrement, les participants recevront un email contenant le formulaire de renonciation, qui doit être complété à la réception. Après avoir complété le formulaire, les participants seront autorisés à accéder au paiement de l'inscription.
 - VEUILLEZ EXAMINER ATTENTIVEMENT vos informations d'inscription avant de les soumettre, et contacter le bureau régional des inscriptions du YAGP (regional@yagp.org) si vous n'avez pas reçu l'email contenant le formulaire de renonciation dans les 24 heures suivant votre inscription.
 - VEUILLEZ VÉRIFIER ATTENTIVEMENT l'adresse email indiquée sur le formulaire d'inscription. C'est notre seul moyen de communiquer avec vous et de confirmer votre inscription.
 - le YAGP ne saurait être tenu responsable des informations entrées par les participants ou par leurs représentants dans le système d'inscription en ligne. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DES PARTICIPANTS de vérifier que les informations qu'ils soumettent sont correctes.
- Après avoir complété l'inscription, y compris la section de paiement, vous recevrez un email de confirmation. Cet email de confirmation sera uniquement envoyé à l'adresse mail indiquée lors de l'inscription.

SOUMETTRE SA MUSIQUE

Le guide pour la soumission des musiques sera posté sous peu

DATES LIMITES

- Pour les inscriptions aux Semi-Finales, les demandes d'inscription des participants sont traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les inscriptions ferment à partir du moment où la capacité maximale de l'évènement est atteinte. Toutes les demandes d'inscription supplémentaires seront placées sur la liste d'attente de cet évènement. Si des places se libèrent, les demandes de la liste d'attente seront traitées dans l'ordre dans lequel elles ont été reçues. **VEUILLEZ NOTER** : être placé sur liste d'attente ne garantit pas une inscription.
- Toutes modifications, y compris les variations « à déterminer », **DOIVENT ETRE TRANSMISES AVANT 14H LE VENDREDI** précédant la compétition. Tout manquement à la mise à jour des informations avant la date limite peut compromettre la capacité du jury à évaluer correctement la performance de l'élève, nuire à la capacité de l'équipe technique à accommoder la performance, et compromettra l'annonce de la performance de l'élève durant la compétition.
- La date limite pour soumettre sa musique (ou un changement de musique) est fixée à **DEUX SEMAINES** avant la compétition.

PAIEMENTS ET DATES LIMITES DE PAIEMENT POUR LES SEMI-FINALES

AFIN DE POUVOIR RÉSERVER LES LIEUX D'UNE COMPÉTITION, LE YAGP DOIT PERCEVOIR DES FRAIS D'INSCRIPTION DE 95€ (par danseur, par compétition).

(Attention ! les 95€ de frais d'inscription incluent 50€ non remboursables de frais administratifs).

Le planning final de la compétition inclura uniquement les participants ayant réglé tous leurs frais au plus tard 60 jours avant la compétition.

Si votre solde n'est pas payé intégralement 60 jours avant la compétition, votre inscription sera supprimée. Veuillez consulter ci-dessous la politique de remboursement.

Frais d'inscription et remboursements

Frais d'inscription en Semi-Finale

- Inscription - 95€ par danseur, par compétition (inclut les Master Classes ainsi que les 50€ NON-REMBOURSABLES de frais de dossier)
- Solo Classique ou Contemporain - 105€ pour chaque solo présenté
- Pas de Deux - 105€ par danseur, par variation
- Pas de Deux Contemporain - 60€ par danseur, par variation
- Duo / Trio - 60€ par danseur, par variation
- Grands Ensembles (4+ membres) - 45€ par danseur, par variation
- Frais d'inscription par vidéo (solistes) - 50€ par danseur, par variation
- Frais d'inscription par vidéo (Ensembles) - 50€ par ensemble

VEUILLEZ NOTER : Les Semi-Finales Européennes sont évaluées en Euros (€)

Les Semi-Finales Américaines sont évaluées en Dollars Américains (\$)

Les Semi-Finales Australiennes sont évaluées en Dollars Australiens (\$)

FRAIS DE RETOURS

Tous retours de chèques pour fonds insuffisants feront l'objet de 35€ de frais de traitement.

REMBOURSEMENTS

Les remboursements ne sont délivrés qu'en cas de blessure, après une déduction de 50€ de frais administratifs (par danseur, par compétition). En cas de blessure, le YAGP doit être immédiatement informé, au plus tard une semaine avant la compétition par le participant, un parent, ou un enseignant par email, à l'adresse finance@yagp.org. Toutes les demandes de remboursement doivent être accompagnées d'une note de médecin, signée à l'encre, tamponnée, et présentant l'en-tête du cabinet médical.

À l'exception d'une force majeure ou d'une urgence, le fait de ne pas notifier le YAGP de la blessure d'un participant avant la date limite (une semaine avant la compétition) induira **25€ de frais de dossiers additionnels**

Nous sommes dédiés à fournir des opportunités de visibilité et de formation aux danseurs talentueux, quels que soit leur contexte financier. Si vous souhaitez participer au YAGP mais éprouvez des difficultés financières, contactez-nous afin que nous puissions essayer de vous aider.

Veillez contacter le bureau régional du YAGP à l'adresse regional@yagp.org pour obtenir de l'aide sur ces questions.

Répertoire, Limites de Temps & Accessoires

Liste du Répertoire Classique

Pour pouvoir participer au YAGP dans la catégorie Ballet Classique, les participants doivent choisir une variation dans la Liste du Répertoire Classique ci-dessous.

Les règles du YAGP permettent aux enseignants **des participants précompétitifs** d'apporter de légères modifications à la chorégraphie originale afin d'accommoder le niveau technique de l'élève. Si des modifications importantes sont apportées à une variation classique ou si une œuvre est chorégraphiée pour l'élève, cette pièce sera considérée comme une entrée en Contemporain / Libre.

CATÉGORIE PRÉCOMPÉTITIVE

Ballet (Chorégraphe)

- **Coppélia** (A. St. Leon) Variation Acte 1
- **Don Quichotte** (M. Petipa) Variation Cupidon
- **Fairy Doll** (S. Legat)
- **Flower Festival at Genzano** (A. Bournonville) Pas de Deux Variations
- **Giselle** (J. Perrot, J. Coralli) Peasant Pas de Deux Variations
- **Harlequinade** (M. Petipa) Pas De Deux Variations
- **La Bayadere** (M. Petipa) Three Shade Variations
- **La Fille Mal Gardée** (B. Nijinska, D. Romanoff) Pas de Deux Variations
- **Le Corsaire** (M. Petipa) Odalisque Variations
- **Paquita** (M. Petipa) All Variations (except Principal Variations)
- **Raymonda** (M. Petipa) All Variations (except Principal Variations)
- **Swan Lake** (M. Petipa, L. Ivanov) Pas de Trois Variations
- **The Flames of Paris** (V. Vainonen) Pas de Deux Variations
- **The Sleeping Beauty** (M. Petipa) Variations of Fairies, Blue Bird Pas de Deux Variations

Les participants précompétitifs sont encouragés à apporter de légères modifications et simplifier les variations ci-dessus en tenant compte de leur niveau technique

CATÉGORIE JUNIOR

Ballet (Chorégraphe)

- **Coppélia** (A. St. Leon) Pas de Deux et toutes Variations
- **Diana & Actéon** (A. Vaganova) Pas de Deux et Variations
- **Don Quichotte** (M. Petipa) Pas de Deux et toutes Variations
- **Fairy Doll** (S. Legat)
- **Flower Festival at Genzano** (A. Bournonville) Pas de Deux et toutes Variations
- **Giselle** (J. Perrot, J. Coralli) Variation of Giselle, Acte I Peasant Pas de Deux et Variations, Pas de Deux Variations from Acte II
- **Harlequinade** (M. Petipa) Pas De Deux et Variations
- **La Bayadere** (M. Petipa) Three Shade Variations, Acte III ; Gamzatti Variation, Pas de Deux et Variations, Bronze Idol, Nikia Variation (La Variation Nikia n'est pas acceptée en compétition à moins de faire moins de 2 minutes et 30 secondes)
Veillez noter : La variation Gamzatti (N. Makarova) n'est PAS acceptée (les juges peuvent abaisser votre score)
- **La Esmeralda** (M. Petipa) Pas de Deux et toutes Variations
- **La Fille Mal Gardée** (B. Nijinska, D. Romanoff) Pas de Deux et toutes Variations
- **La Sylphide** (A. Bournonville) Pas de Deux et toutes Variations
- **Laurencia** (V. Chabukiani)
- **Le Corsaire** (M. Petipa) Pas d'Esclave et Variations, Odalisque Variations, Jardin Animé, Acte III Pas de Deux et Variations
- **Les Sylphides/Chopiniana** (M. Fokine) Male et Female Mazurkas, Valse # 7 et Valse #11, Prélude
- **Napoli** (A. Bournonville) Pas de Six et toutes Variations
- **Paquita** (M. Petipa) Toutes variations (Veillez noter : Paquita Étoile n'est pas acceptée en compétition à moins de faire moins de 2 minutes et 30 secondes)
- **Raymonda** (M. Petipa) Toutes variations
- **Satanella** (M. Petipa) Pas de Deux et Variations
- **Swan Lake** (M. Petipa, L. Ivanov) Pas de Trois et Variations, Odette Variation, Acte II
- **The Flames of Paris** (V. Vainonen) Pas de Deux et Variations
- **The Nutcracker Suite** (V. Vainonen) Pas de Deux et Variations
- **The Sleeping Beauty** (M. Petipa) Variations of Fairies, Aurora Variations from Acte I et Acte II (moins de 2 minutes et 30 secondes), Blue Bird Pas de Deux et Variations, Wedding Pas de Deux et Variations. (Veillez noter : Aurora Variation de l'Acte I n'est pas acceptée en compétition à moins de faire moins de 2 minutes et 30 secondes)
- **The Cavalry Halt** (M. Petipa) Pas de Deux et toutes Variations
- **The Talisman** (M. Petipa) Pas de Deux et toutes Variations

CATÉGORIE SENIOR

Ballet (Chorégraphe)

- **Coppélia** (A. St. Leon) Pas de Deux et toutes Variations
- **Diana & Actéon** (A. Vaganova) Pas de Deux et Variations
- **Don Quichotte** (M. Petipa) Pas de Deux et toutes Variations
- **Fairy Doll** (S. Legat
- **Flower Festival at Genzano** (A. Bournonville) Pas de Deux et toutes Variations
- **Giselle** (J. Perrot, J. Coralli) Variation of Giselle, Acte I Peasant Pas de Deux, Pas de Deux Variation from Acte II
- **Grand Pas Classique** (V. Gsovsky) Pas de Deux et toutes Variations
- **Harlequinade** (M. Petipa) Pas De Deux et Variations
- **La Bayadère** (M. Petipa) Three Shade Variations, Acte III ; Gamzatti Variation, Pas de Deux et Variations, Bronze Idol, Nikia Variation (La Variation Nikia n'est pas acceptée en compétition à moins de faire moins de 2 minutes et 30 secondes)
Veillez noter : La variation Gamzatti (N. Makarova) n'est PAS acceptée (les juges peuvent abaisser votre score)
- **La Esmeralda** (M. Petipa) Pas de Deux et toutes Variations
- **La Fille Mal Gardee** (B. Nijinska, D. Romanoff) Pas de Deux et toutes Variations
- **La Sylphide** (A. Bournonville) Pas de Deux et toutes Variations
- **Laurencia** (V. Chabukiani)
- **Le Corsaire** (M. Petipa) Pas d'Esclave et Variations, Odalisque Variations, Jardin Anime, Acte III Pas de Deux et Variations
- **Les Sylphides/Chopiniana** (M. Fokine) Male et Female Mazurkas, Valse # 7 et Valse # 11, Prelude
- **Napoli** (A. Bournonville) Pas de Six et toutes Variations
- **Paquita** (M. Petipa) All Variations (Veillez noter : Paquita Étoile n'est pas acceptée en compétition à moins de faire moins de 2 minutes et 30 secondes)
- **Pharaoh's Daughter** (P. LaCotte) Toutes Variations
- **Raymonda** (M. Petipa) Toutes Variations
- **Satanella** (M. Petipa) Pas de Deux et Variations
- **Swan Lake** (M. Petipa, L. Ivanov) Pas de Trois et Variations, Odette Variation, Acte II Black Swan Pas de Deux et Variations
- **The Flames of Paris** (V. Vainonen) Pas de Deux et Variations
- **The Nutcracker Suite** (V. Vainonen) Pas de Deux et Variations
- **The Sleeping Beauty** (M. Petipa) Variations of Fairies, Aurora Variations from Acte I et Acte II (moins de 2 minutes et 30 secondes), Blue Bird Pas de Deux et Variations, Wedding Pas de Deux et Variations. (Please note: Veillez noter : Aurora Variation de l'Acte I n'est pas acceptée en compétition à moins de faire moins de 2 minutes et 30 secondes)
- **The Cavalry Halt** (M. Petipa) Pas de Deux et toutes
- **The Talisman** (M. Petipa) Pas de Deux et toutes
- **Walpurgis Nacht** (L. Lavrovsky) Pas de Deux et Variations

Les variations listées ci-dessous ne peuvent être effectuées qu'avec l'autorisation écrite expresse des détenteurs des droits individuels de ces chorégraphes ou des gestionnaires de fiduciaires ou fondations, accordant leur permission pour que ces variations soient dansées aux régionales et finales du YAGP, ou encore des Galas co-produits par le YAGP.

- **Études** (H. Lander) Ballerina's Variation **UNIQUEMENT OUVERT AUX FEMMES**
- Toutes les chorégraphies par Frederick Ashton

LIMITES DE TEMPS

- Variations Classiques ou Contemporaines / Libres : 2 minutes et 30 secondes maximum (2:30)
- Ensembles :
 - o Pas de Deux classiques : 6 minutes maximum (6 :00) (Adagio et Coda uniquement)
 - o Pas de Deux contemporains : 3 minutes et 30 secondes maximum (3 :30)
 - o 2-3 membres : 2 minutes et 45 secondes maximum (2 :45)
 - o 4-9 membres : 3 minutes et 30 secondes maximum (3 :30)
 - o 10+ membres : 5 minutes maximum (5 :00)

Les participants ne sont autorisés AUCUN temps additionnel. Toute performance excédant le temps autorisé peut entraîner une déduction de points ou une disqualification.

ACCESSOIRES

- Veuillez noter que l'utilisation de tous types d'accessoires est au risque des participants. Le YAGP ne saurait être tenu pour responsable de toute blessure ou incident résultant de l'utilisation par un participant d'accessoires de leur choix.
- Le YAGP ne fournit pas de stockage pour les accessoires
- Le YAGP ne fournit pas d'aide pour le déplacement d'accessoires sur ou hors scène. Le stockage et le déplacement d'accessoires sur et hors scène sont la responsabilité du participant.
- Pour utiliser des accessoires en Finale du YAGP, TOUS LES ACCESSOIRES DOIVENT ÊTRE APROUVÉS par le Bureau de Production en avance (au plus tard 3 semaines avant le début de la Finale). Pour faire approuver l'utilisation d'accessoires en Finale du YAGP, envoyer un email à production@yagp.org avec pour titre « Props usage request – YAGP Finals »
- Le YAGP ne fournit pas d'assistance pour l'envoi, la livraison ou la réception d'accessoires avant ou après une compétition.
- Le YAGP rappelle aux enseignants, parents et élèves que l'espace en coulisse est souvent limité, et par conséquent les accessoires peuvent ne pas tenir dans l'espace alloué. Nous demandons aux chorégraphes de prendre ceci en compte lors de la fabrication des accessoires, et de limiter leur utilisation au strict minimum.

PRIX RÉGIONAUX

- Les vainqueurs des catégories Ballet Classique et Contemporain / Libre peuvent être annoncés séparément ou ensemble. Cela sera déterminé à la discrétion des juges.
- Pour toutes les catégories d'âge, les participants masculins et féminins participeront séparément à moins qu'il y ait moins de 6 participants masculins. Le cas échéant, des participants masculins et féminins seront combinés aux fins du placement, cependant un prix distinct pour Meilleur Danseur Masculin peut être présenté à la discrétion du jury.
- Le Grand Prix est donné pour la meilleure performance globale dans la catégorie Senior. Le Youth Grand Prix (Grand Prix Jeunesse) est donné pour la meilleure performance globale dans la catégorie Junior. Le Hope Award (Prix Espoir) est donné pour la meilleure performance globale dans la catégorie Précompétitive. Ces distinctions sont remises aux danseurs qui, selon le consensus du jury du YAGP, ont dépassé tous les danseurs de leur tranche d'âge aussi bien dans la catégorie Ballet Classique que Contemporain / Libre. Pour être considérés pour ces distinctions, les participants doivent effectuer une variation Classique ainsi qu'un solo Contemporain / Libre.
- Le YAGP se réserve le droit de ne pas attribuer toutes les distinctions énoncées.

SCORES

Le système de notation comporte deux composantes - Artistique et Technique - et est établi sur un système à 100 points. Les notes de chaque juge sont la moyenne des notes Artistique et Technique. Le score total est la moyenne des notes données par tous les juges (Il y a typiquement trois à cinq juges à chaque Semi-Finale régionale), tous d'horizons différents. En plus d'établir un score numérique pour les performances de chaque candidat, les juges peuvent offrir des commentaires personnels sur la feuille de notation, dans le but d'aider les participants dans leur formation. La notation est ajustée au niveau technique individuel des élèves.

FEUILLES DE NOTATION

Les feuilles de notation sont récupérables immédiatement après la cérémonie de remise des prix pour la plupart des compétitions. Pour le reste des compétitions, une annonce sera faite pendant la compétition et durant la cérémonie de remise des prix.

VEUILLEZ NOTER : Si vous ne prévoyez pas de récupérer directement votre feuille de notation, vous pouvez amener une enveloppe pré-timbree à vos noms et adresse au bureau d'accueil du YAGP, afin que le YAGP puisse vous faire parvenir vos notes par courrier.

VEUILLEZ NOTER : Les règles du YAGP ne permettent pas aux participants d'être récompensés à plus d'une compétition. La seule exception étant qu'un danseur obtienne un meilleur score qu'à une compétition précédente.

Exemple : Si un danseur a déjà été placé dans le top 12 d'une Semi-Finale, il / elle ne sera pas éligible pour être placé dans le top 12 d'aucune autre compétition – excepté s'il / elle obtient un meilleur classement (1^{ère}, 2^{ème}, ou 3^{ème} place). Si un danseur obtient la 2^{ème} place à une Semi-Finale, alors la seule possibilité qu'il / elle aura d'être classé dans une autre compétition sera d'obtenir la 1^{ère} place, ou le meilleur score global dans sa catégorie d'âge.

SÉLECTION POUR LA FINALE DU YAGP

- Pour être admissible en Finale, les danseurs doivent être sélectionnés à un événement Semi-Final du YAGP (compétition, audition, ou Master Classe), ou bien passer le tour préliminaire Vidéo (uniquement disponible pour les élèves internationaux qui ne peuvent participer à une Semi-Finale dans leur pays).
- SEMI-FINALES : Pour être admissible en Finale, les danseurs doivent obtenir un score total de 95 ou plus pour un solo dans la catégorie Ballet Classique. Additionnellement, à la discrétion des juges, un participant solo n'ayant pas reçu un score de 95 ou plus pour une variation de Ballet Classique peut être invité en Finale.
VEUILLEZ NOTER : Recevoir un score de 95 ou plus dans la catégorie Contemporain / Libre NE SUFFIT à qualifier un participant pour la Finale.
- TOUR VIDÉO PRÉLIMINAIRE : Pour être admissible en Finale, les danseurs doivent être sélectionnés par le jury du YAGP sur la base de leur entrée Vidéo Préliminaire. La date limite pour soumettre sa vidéo est fixée à 23:59 le 1^{er} Décembre 2017. Format préféré : Lien YouTube. Les vidéos dont l'accès nécessite un mot de passe ou devant être téléchargées ne seront pas acceptées. Les élèves passant en Finale seront notifiés par email, à l'adresse indiquée lors de leur inscription, au plus tard le 1^{er} Février 2018.
- En raison de l'espace limité à la Finale du YAGP, les participants sélectionnés en Semi-Finale ont la priorité sur les élève ayant participé via le tour préliminaire Vidéo. Le YAGP se réserve le droit de clôturer le tour vidéo préliminaire quand le quota de chaque compétition est atteint.
- Les variations d'Ensembles sont invitées en finale à la discrétion des jurés. Pour être éligible à une invitation du jury, un Ensemble doit recevoir un score total de 95 ou plus.
- Recevoir la 1^{ère}, 2^{ème}, ou 3^{ème} place à une Semi-Finale ne garantit pas une sélection pour la Finale, car ces places sont attribuées en fonction des autres performances dans chaque catégorie.
Exemple : Si un danseur reçoit la 1^{ère}, 2^{ème}, ou 3^{ème} place dans sa catégorie, mais n'a pas obtenu un score de 95 ou plus pour leur variation de Ballet Classique, alors le danseur n'est pas admissible en Finale.

CONCERNANT LES DANSEURS EN CATÉGORIE PRÉCOMPÉTITIVE

- Les participants de la catégorie Précompétitive sont admissibles pour la Finale s'ils reçoivent un score total de 95 ou plus pour l'une de leur performance solo. **VEUILLEZ NOTER** : Uniquement les pièces ayant reçu un score total de 95 ou plus sont éligibles pour une entrée en Finale. Si un participant précompétitif reçoit un score de passage pour plusieurs solos, il peut choisir UN MAXIMUM DE 2 VARIATIONS pour la Finale - Une en Classique et une en Contemporain.

CONCERNANT LES DANSEURS EN CATÉGORIES JUNIOR ET SENIOR

- Dans le cas d'une sélection pour la Finale, pour pouvoir participer, les danseurs Juniors et Seniors DOIVENT s'inscrire pour une variation en Classique et une Variation en Contemporain.
- Il est fortement recommandé que les participants s'inscrivent en Finale en présentant les mêmes variations que celles pour lesquelles ils ont été choisis pour aller en Finale. Cela n'est cependant pas obligatoire ; les participants sont autorisés à sélectionner toute autre variation provenant de la Liste du Répertoire Classique.

